

Procès-verbal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Extraordinaire FADOQ
Delta Trois-Rivières
Le 15 juin 2023



SONT PRÉSENTS :

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Solange Q. Lemire
Frédéric Audet
Yvette Denis
Henriette Larouche

BAS-SAINT-LAURENT

Roch Rousseau Jr
Gaétane Bérubé
Louise Chénard
Annette Deschênes
Claudette Lacasse

CENTRE-DU-QUÉBEC

Sylvie St-Pierre
Ginette Boisvert
Andrée Feeney
Nicole Grenier
Sylvie Grenon
Gérard Lessard
Lucille Poirier
Joanne Prémont

CHAUDIÈRE-APPALACHES

Ghyslaine Côté-Bélanger
Angèle Bernier
Marcel Cliche
Hélène Faucher
Lyne Jacques
Juliette Laflamme
Guy Laverdière
Marie-Thérèse Parent
Linda Poulin
Odile Rancourt

CÔTE-NORD

Toussaint Richard
France Caron
Pauline Dumont

ESTRIE

Line Dubé
Line Bernier
Céline Caron
Lorraine Chagnon
André Chartier
Renelle Lacroix
Christiane Lessard
Louis Luc

GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Odette Charbonneau
Linda Cyr
Benoit Collin

ÎLE DE MONTRÉAL

Jocelyne Wiseman
Marcelle Bastien
Francine Caron
Lucie Cousineau
Jean Godard
Réal Guindon
Gilles Héту
Micheline Roch
Denise Sauvé

LANAUDIÈRE

Luce Gervais

LAURENTIDES

Dianne Beaulieu-Desjardins
Pierre Beaudoin
Gaétane Grenier
Michel Grenon
Carole Guénette
Paul, Laurin
Lorraine Meunier
Denis Richard Tremblay

LAVAL

Robert Robidoux
André Benoit
Roxanne Piché

MAURICIE

Yves Bouchard
Pierre Auger
Réjean Beauclair
Denis Bournival
Bernard Clément
Andrée Lemire
Christiane Picard
Allain Tremblay

OUTAOUAIS

Francine Paquet
Jean-Guy Aubin
Jean-Pierre de Beaumont
Françoise Brazeau
Donald Dery

Jacques Lemay
Jean-Pierre Major

QUÉBEC

Guy Bonneau
Micheline Bernier
Michel Bourgoin
André Duval
Jean-Marc Gaudreau
Yvon Lapointe
Lyse Thibault

RICHELIEU-YAMASKA

André Beaumont
Daniel Bissonnette
Denis Campeau
Louis Gagnon
Errol Gauthier

RIVE-SUD-SUROÏT

Lucie Hébert
Robert Arbour
Marie-Andrée Auclair
Isabelle Grimard
Jean Ouellet
Françoise Tardif
Éric Van Haverbeke

SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN — UNGAVA

Marthe L'Espérance
Jacques Bélanger
Christiane Pitt
Marlène Roy

DÉLÉGUÉ MEMBRE

ASSOCIATIF

Michel Bergeron, APRHQ
Denis Bernard, Actipension

Sont ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Gisèle Tassé-Goodman	Présidente, FADOQ
Danis Prud'homme	Directeur général et éditeur du magazine Virage, FADOQ
Sylvie Gauthier	Secrétaire de direction, FADOQ

INVITÉE : Me Émilie Gonthier, Avocate

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente, Gisèle Tassé-Goodman, déclare l'ouverture de l'assemblée générale extraordinaire à 8 h 30, elle souhaite la bienvenue à tous, et fait une introduction sur le déroulement des assemblées générale extraordinaire et annuelle de la journée, elle souligne tout particulièrement la composition du nouveau conseil de la fédération dont le rôle demeurera exactement le même, puis remercie les membres du conseil d'administration pour leur dévouement et travail acharné.

2. VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ (AVIS DE CONVOCATION ET QUORUM)

À la demande de la présidente, Odette Charbonneau, secrétaire de la Fédération, dispensée de la lecture de l'avis de convocation, confirme sa conformité, ainsi que son envoi en date du 25 mai 2023.

Danis Prud'homme fait part de l'atteinte du quorum qui se situe à 102 délégués sur une possibilité de 142 délégués.

3. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Odette Charbonneau, de la région Gaspésie Îles-de-la-Madeleine, suggère de nommer un/e président/e et une secrétaire d'assemblée.

➤ ***Les nominations de Gisèle Tassé-Goodman à titre de présidente d'assemblée, et de Sylvie Gauthier à titre de secrétaire d'assemblée, sont adoptées par consentement à l'unanimité.***

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente demande la dispense de la lecture de l'ordre du jour considérant que tous l'on reçut avec l'avis de convocation.

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification de la conformité (avis de convocation et quorum)
3. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Ratification des amendements des règlements généraux
6. Ratification de la modification du nombre d'administrateurs
7. Levée de l'assemblée

➤ ***L'ordre du jour est adopté par consentement à l'unanimité.***

5. RATIFICATION DES AMENDEMENTS DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Un survol des principales modifications apportées aux règlements généraux, dont une copie a été envoyée à tous, est fait par Me Émilie Gonthier. Elle souligne l'approbation des dernières modifications apportées aux règlements généraux à la réunion du conseil du 12 juin 2023, date de leurs entrées en vigueur, et qu'ils doivent être ratifiés par l'assemblée. Les articles 4, 20, 21.1, 21.4, 21.10, 21.19 et 26.3 sont notamment portés à l'attention des délégués, ainsi que l'abolition de la catégorie de membre corporatif et l'ajustement des droits des catégories de membres.

Les délégués sont invités à poser des questions, s'il y a lieu.

Frédérique Audet, région Abitibi-Témiscamingue : à la demande de précision sur la procédure en cas d'absence de la présidence, on précise qu'une vice-présidence demeure, seule la 2^e vice-présidence a été abolie.

Linda Poulin, région Chaudière-Appalaches : à l'interrogation, on confirme que le code de gouvernance, une exigence ministérielle reconnue par le ministère de l'Éducation, peut être consulté en ligne.

Denis Campeau, région Richelieu-Yamaska : considérant que la présidence ne peut être occupée par un membre indépendant, on suggère d'ajouter l'impossibilité d'occuper le poste de vice-présidence par un membre indépendant puisqu'il serait désigné en cas de remplacement de la présidence, le cas échéant. La suggestion devra être considérée par le conseil puisque l'assemblée ne peut proposer de modification sur place.

➤ ***La ratification des amendements des règlements est adoptée par consentement à la majorité.***

6. RATIFICATION DE LA MODIFICATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS

En conformité avec la loi sur les compagnies, un assentiment au 2/3 de l'assemblée des membres doit être obtenu en cas de modification du nombre d'administrateurs au conseil d'administration. Un document doit être déposé au Registraire des entreprises du Québec pour signifier cette nouvelle composition de 13 personnes du conseil d'administration.

➤ ***La ratification de la modification du nombre d'administrateurs est adoptée par consentement à la majorité.***

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points étant écoulés, l'assemblée est levée à 9 h.



Gisèle Tassé-Goodman
Présidente



Odette Charbonneau (Jun 27, 2024 15:42 EDT)

Odette Charbonneau
Secrétaire d'assemblée

Juin 2023

Procès verbal AGE 2023

Final Audit Report

2024-06-27

Created:	2024-06-17
By:	Sylvie Gauthier (sylvie.gauthier@fadoq.ca)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAhOVsaWgQTaBQs6h9rQkwjF1PMbjjNd_n

"Procès verbal AGE 2023" History

-  Document created by Sylvie Gauthier (sylvie.gauthier@fadoq.ca)
2024-06-17 - 6:03:05 PM GMT
-  Document emailed to gisele.tasse@fadoq.ca for signature
2024-06-17 - 6:04:05 PM GMT
-  Email viewed by gisele.tasse@fadoq.ca
2024-06-17 - 6:12:29 PM GMT
-  Signer gisele.tasse@fadoq.ca entered name at signing as Gisèle Tassé
2024-06-17 - 6:13:48 PM GMT
-  Document e-signed by Gisèle Tassé (gisele.tasse@fadoq.ca)
Signature Date: 2024-06-17 - 6:13:50 PM GMT - Time Source: server
-  Document emailed to odecha@hotmail.com for signature
2024-06-17 - 6:13:52 PM GMT
-  Email viewed by odecha@hotmail.com
2024-06-27 - 7:11:55 PM GMT
-  New document URL requested by odecha@hotmail.com
2024-06-27 - 7:35:14 PM GMT
-  Signer odecha@hotmail.com entered name at signing as Odette Charbonneau
2024-06-27 - 7:42:15 PM GMT
-  Document e-signed by Odette Charbonneau (odecha@hotmail.com)
Signature Date: 2024-06-27 - 7:42:17 PM GMT - Time Source: server
-  Agreement completed.
2024-06-27 - 7:42:17 PM GMT